

# Rapport d'activité

Exercice du 1/1/2019 au 31/3/2020 – 15 mois

## Sommaire

1. Contexte (Rappel).....	2
2. Réalisation de la grappe #1 .....	3
a. Synthèse chronologique .....	3
b. Explications et faits importants .....	4
a. Les queues de chantier .....	4
3. Autres réalisations sur la période.....	5
a. Finalisation du financement .....	5
b. Divers .....	5
c. Centrale flottante à Saint-Savin.....	5
d. Etudes de faisabilité .....	6
4. Communication .....	7
5. Bilan Production .....	8
6. Evolution de l'actionariat .....	9

## 1. Contexte (Rappel)

---

NID'énergies est une entreprise fondée en 2017 œuvrant à la transition énergétique sur le Nord-Isère, en développant des projets de production d'énergie renouvelables là où le marché ne le ferait pas et en militant pour la sobriété énergétique. L'entreprise est pilotée par un conseil de gestion constitué uniquement de bénévoles. NID'énergies est une des nombreuses Centrales Villageoises qui se sont développées en France depuis 10 ans.

A fin 2018, après des études de faisabilité et la sélection des fournisseurs l'entreprise portait un projet pour la réalisation de 7 centrales photovoltaïques d'une puissance totale de 126 kWc, toutes situées sur la CAPI. A cette date, 3 centrales étaient en cours de chantier.

## 2. Réalisation de la grappe #1

### a. Synthèse chronologique

Installation (Puissance kWc)	COT/Délib	Accord raccordement	DP*	DAT*	Fin de Chantier	Mise en Service	Contrat EDF-OA	Statut
VillefontaineMaisQuartierFougère (9)	9/2018	2017	2018	N/A	4/2019	6/2019(4 )	6/2020	Terminé
ChezeneuveGrange (9)	9/2017	1/2019	2018	N/A	1/2019	11/2019	6/2020	Terminé
ChezeneuveMairie (9)	9/2017	1/2019	2018	N/A	1/2019	12/2019	6/2020	Terminé
GolfCapi (18)	9/2018	4/2019	1/2019	N/A	7/2019	10/2019	6/2020	Terminé
MeyrieLogComm (9)	4/2018		7/2017	N/A		8/2019	6/2020	Terminé
FourSallePoly (36)	9/2019	4/2020	11/2019	1/2/2020	8/2020 10/2020	En cours	N/A	En cours
StAlbanSalleSport (36)	10/2019(1)	5/2019	7/2017(2)	9/4/2019	9/2019 11/2019	1/2020	En cours	En cours

\* DP = Déclaration Préalable, DAT = Demande d'Autorisation de Travaux

- (1) : nouvelle version de la Convention d'Occupation Temporaire (COT) à la suite de révision de la puissance raccordable.
- (2) : DP sur version initiale du projet à 9 kWc

(3)

## b. Explications et faits importants

Retard d'un semestre sur le planning envisagé lors de l'AG de septembre 2019, essentiellement dû aux projets de Four et Saint-Alban de Roche

**Four** : Difficulté dans les procédures administratives (DP et DAT en T4 2019 puis rejet de la première demande de raccordement en T1 2020) et retard dans la planification du chantier par l'installateur (impact COVID T2 2020).

En contrepartie, le temps d'attente nous a permis de profiter d'une baisse des tarifs du matériel PV de l'ordre de 7k€.

La puissance installée est de 36 kWc, mais la puissance max raccordée – supporté par le réseau de distribution – est de 25 kVA. La perte de productible sur 20 ans est estimée par Hespul à moins de 2%, ce qui ne pénalise pas significativement la rentabilité de l'installation.

**Saint-Alban de Roche** : Délai de finalisation du chantier + implication tardive du bureau de contrôle → mise en route effective 6 semaines après mise en service Enedis.

**Villefontaine** : Le contrat de revente d'électricité de Villefontaine est amputé de 2 trimestres (19,5 ans) car la mise en service est intervenue plus de 18 mois après la signature de la proposition de raccordement. Le délai est en grande partie imputable à NID'Énergies, nous n'avons pas fait appel. Le manque à gagner conventionné est d'environ 900 € (hors ajustement des prix). Cependant il sera tout à fait possible de négocier un nouveau contrat d'achat à l'échéance.

**Chèzeneuve** : les mises en service ont eu lieu 10 et 11 mois après la fin des travaux de l'installateur et l'obtention du consuel : Difficultés administratives et délai de réalisation des travaux de raccordement par le prestataire ENEDIS.

## a. Les queues de chantier

- Finalisation de Four (Tranchés de raccordement, Mise en service)
- Mise à jour des plans d'intervention pour les Etablissements Recevants du Public (ERP) Groupe 1 (Four et Saint-Alban-de-Roche)
- Récupération des derniers contrats de revente à EDF-OA

### Reste à faire

- Finalisation des procédures d'exploitation
  - *Procédures d'accès*. Objectif : garantir un accès aisé à chaque centrale en cas de besoin de maintenance.
  - *Procédures d'intervention* de l'équipe de maintenance. Objectif : aider les personnes qui se sont portées volontaires à effectuer une intervention efficace en toute sécurité et documenter chaque intervention.
  - *Contractualisation prestataire de maintenance curative*. Objectif : bénéficier d'un engagement sur les taux horaires d'intervention et de déplacement, la marge sur le matériel, le délai d'intervention. Peu d'entreprises intéressées.
  - *Procédure de facturation* à EDF-OA

- *Regroupement de tous les compteurs* sur un seul compte ENEDIS. Objectif : simplifier la récupération des données au moment de la facturation à EDF-OA.
- Pose de plaques d'information sur chaque bâtiment accueillant une installation NID'Énergies (réalisation Lyon Gravure à Villefontaine, budget 566 € HT). Les plaques seront posées par les services techniques de chaque collectivité. Pose de plaque de la région par la même occasion – obligatoire.
- Contractualiser avec des bureaux de contrôle pour la réalisation des contrôles réglementaires annuels des ERPs de catégorie 2 (Four et Saint Alban de Roche). A priori, prestataires distincts pour chaque installation dans le but de regrouper ces missions avec celles déjà organisées par les mairies pour le reste de leurs bâtiments – réduction de coût. Budget env 300 € HT/an.
- Mettre en place le paiement des loyers pour mise à disposition des toitures, tel que prévu dans les conventions d'occupation temporaire (44 €/an).
- Organiser la maintenance préventive des centrales, probablement tous les 2 ans pour les 2 centrales de 36 kWc et tous les 5 ans pour les plus petites.

### 3. Autres réalisations sur la période

---

#### a. Finalisation du financement

Contractualisation d'un **emprunt** de 120 k€ (13 ans, 1,52%) auprès de la Caisse d'Épargne. Coût total du crédit : 13 633 €. Première annuité en décembre 2020.

Attribution d'une **subvention** de la région AURA à hauteur de 30% des investissements annoncés (max 88k€). La grappe #1 consommera environ 60 k€. Reste 28 k€ à « utiliser » avant Fév 2022. 1<sup>er</sup> acompte de 33 k€ versé en janvier 2020.

#### b. Divers

Sélection du bureau de contrôle **APAVE** (Vaulx-Milieu) pour les ERP du groupe 1 (Saint Alban de Roche et Four). Missions confiées : L, LE et SEI.

Sélection de la **MAIF** pour l'assurance : RC, matériel, perte de production, et RC Maîtrise d'ouvrage pour la couverture des chantiers en 2019 et 2020.

Constitution de l'équipe de Maintenance Niveau 0 : 7 personnes (dont membres actifs, actionnaires et sympathisants) ont été identifiées, suite à appel à volontaire, et formées en Juin 2020 aux manœuvres de base lors d'une session animée par notre installateur NID'énergies. Des membres de la centrale villageoise « Les Collines Iséroises » étaient également présents.

#### c. Centrale flottante à Saint-Savin

La SEM Energ'Isère adossée à TE38 avait sollicité NID'énergies en 2019 pour entrer au capital d'une nouvelle société de projet portant l'installation d'une centrale photovoltaïque flottante de 5MW située sur le plan d'eau de la carrière de St-Savin (lieu-dit Villieu).

Suite au débat entre actionnaires lors de l'AG du 21/9/2019, il a été approuvé l'idée d'impliquer NID'énergies financièrement dans le projet de centrale flottante à Saint-Savin. Il était laissé au conseil de

gestion de statuer sur le montant de l'implication. Lors du débat, un engagement à hauteur 1% (1 000€) du capital nécessaire à la réalisation de l'étude semblait faire consensus.

Le conseil de gestion du 10 octobre 2019 a ainsi validé le principe de signer le protocole proposé par la SEM en proposant de s'engager à hauteur de 1% du capital de la société de projet, étant entendu qu'à l'issue du développement, si NID'énergies ne pouvait pas participer à l'investissement à hauteur de sa quote-part, il est acté qu'elle pourra céder toute ou partie de ses parts à une autre partie ou à un nouvel associé.

La société de projet "Villieu Solaire" est en cours de constitution (statuts déposés au printemps 2020). Le permis de construire a été déposé. A fin mars, l'étude d'impact environnemental était en cours (NB : rendu final à début octobre 2020).

#### d. Etudes de faisabilité

Pendant l'exécution de la première grappe, l'équipe a poursuivi l'identification et l'étude d'opportunités pour développer de nouvelles centrales PV. Le tableau ci-dessous liste les toitures étudiées sur la période, qu'elles soient toujours d'actualité ou non.

Type Bâtiment	Commune	Puissance (kWc)	Statut / étape faisabilité	Risque / commentaire
Hangar Agricole (Macaire)	Bourgoin-Jallieu	36	Abandonné	Trop complexe juridiquement
Hangar Agricole (GAEC de la mure)	Biol		Abandonné	Structure limite + coût du raccordement
Centre Technique municipal	Saint-Victor Cessieu	40	Abandonné	Amiante
Gymnase	Saint-Victor Cessieu	30 (validé) à 60	Etude structure	Charpente
STEP EpurVallons	Cessieu	30 (validé)	Etude structure	Charpente
Ecole du Macle	Les Abrets	30 (validé)	Attente AMI	Toiture plate
Maison du département	Bourgoin-Jallieu	30 à 75	Décision politique d'accompagnement	Lourdeur admin/politique, étanchéité
Centre technique municipal	L'Isle d'Abeau	100 (validé)	Attente expiration délai 18 mois	Juridique
Centre technique municipal (Valtech)	Saint-Jean de Soudain	100 (validé)	Décision politique (Délibération)	Politique, charpente
Crèche	La Tour du Pin	30 (validé)	Etude structure	
MSAP	Pont de Beauvoisin	30 (validé)	Etude structure	
Internat lycée Delorme	L'Isle d'Abeau	36	AMI	Motivation région, Admin, technique

En décembre 2019, il semblait indispensable d'ajouter une 8<sup>ème</sup> toiture de 36 kWc minimum à la première grappe pour sécuriser la rentabilité du projet à long terme. La priorité a été donnée au GAEC de la mure à Biol; le projet semblait prometteur et les propriétaires étaient très moteur. Beaucoup d'énergie a été dépensée (assurance et raccordement essentiellement) pour finalement abandonner le projet pour des raisons techniques (raccordement et charpente).

Depuis, une révision du Business Plan a montré qu'il n'y avait en fait pas d'impératif. Cependant, aucune opportunité n'a fait l'objet d'une étude de faisabilité complète pour les raisons suivantes :

- Le conseil de gestion n'a pas souhaité engager des dépenses d'étude de structure hasardeuse et de faisabilité. La capacité financière de la société ne permet pas de prendre de tels risques alors qu'aucune solution de financement alternatif n'avait été trouvée (pour rappel l'étude de faisabilité de la première grappe avait bénéficié du dispositif STARTER-ENR de la région).
- Départ de certains membres actifs expérimentés.
- L'approche des élections municipales de 2020 a freiné les processus de décision politique sur certaines opportunités.

## 4. Communication

---

- Réalisation d'un flyer pour distribution dans l'agence Radiance Humanis de Bourgoin-Jallieu
- Newsletters régulières depuis Janvier 2020
  - Outil : MailChimp (gratuit)
  - Diffusion à 205 destinataires :
    - 90 actionnaires
    - 53 mairies
    - 40 sympathisants
    - 18 partenaires
    - 4 élus locaux (députés et sénateurs du territoire)
- Presse
  - Saint Alban de Roche : article bulletin municipal 2/2020
  - Chèzeneuve : article bulletin municipal 7/2019
  - Inauguration Chèzeneuve : article dans le Dauphiné Libéré 7/2019
- Energie Partagée : publication du projet NID'énergies sur le site de EP (11/2019)
- Interview Radio France Bleu Isère, diffusion le 18/4/2019
- Rencontre d'une classe de la MFR de la Grive et visite de la centrale de Saint-Alban de Roche
- Participation / animation d'une rencontre au GAEC de la mûre à Biol (1/2020) – 50 personnes environ
- Inaugurations de Chèzeneuve (lors de l'AG de Juin 2019) et Meyrié
- Animation de la page Facebook (130 abonnés)
- Mise à jour continue du site internet : actualité, suivi de production, diaporama

A noter le refus d'une proposition de partenariat avec BMW Mini pour la promotion d'un véhicule électrique.

### Implication des actionnaires

Constitution d'un groupe Partenariat, qui n'a jamais vu le jour par défaut d'animation.

## 5. Bilan Production

	En production depuis	Energie produite au <b>31/03/2020</b>	Valorisation
 Villefontaine - Fougères (CAPI)	Juillet 2019	6 170 kWh	1 154,41 €
 Meyrié - Logements com.	Août 2019	6 556 kWh	1 035,85 €
 L'Isle d'Abeau - Golf (CAPI)	Octobre 2019	7 186 kWh	912,62 €
 Chézeneuve - Grange	Novembre 2019	2 564 kWh	405,11 €
 Chézeneuve - Mairie	Décembre 2019	2 496 kWh	394,37 €
 Saint Alban - Compl. sportif	Mars 2020	1 890 kWh	204,03 €
 Four - Salle polyvalente	A raccorder au réseau		
		<b>26 862 kWh</b>	<b>4 106,39 €</b>

### Notes :

- la production constatée sur l'exercice fiscal représente environ 22% de la production cible (toutes les centrales en fonction sur les 12 mois de l'exercice).
- La valorisation n'est qu'un artefact comptable. Aucune facture de vente d'électricité n'a été émise pendant l'exercice.
- Production au 31/8/2020 : 96 864 kWh (valorisés à 14 063 €)

### Principaux incidents d'exploitation

- Villefontaine : installation disjonctée par **vandalisme** en Nov 2020. Environ 3 semaines de perte de production (monitoring non encore opérationnel à ce moment-là). Aucune solution de sécurisation abordable n'a été identifiée. Ajout de signalisation « Danger » sur le coffret du compteur.
- Meyrié : **Fuite** de la toiture suite aux travaux. 2 tuiles cassées et réparées rapidement par l'installateur.
- Golf : Arrêt d'urgence actionné (par malveillance probablement). Mise en évidence de l'installation d'un **matériel** de sécurité inadapté par Actenergie.
- Saint-Alban : 2 disjonctions très rapprochées de l'installation juste après la mise en service. Remplacement par l'installateur d'un **matériel** mal calibré.

## 6. Evolution de l'actionnariat

---

Au 31/12/2018, le capital de la société était de 52 900 €

Au 31/3/2020, le capital avait été porté à 60 400 €, pour 604 actions émises.

Sont entrés au capital pendant l'exercice :

- 1 association
- 7 particuliers

Christelle Claude, Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Claude', written over a horizontal line.